



VILLE DE LEWARDE

Mai 2019

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

Comme le mois de mai, la vie d'une commune est faite d'alternances.

L'air se réchauffe et le soleil règne en maître, cela sera, je l'espère, le cas de Festilewarde dont le programme vous est parvenu (via un numéro spécial).

Mais il y a aussi, en mai, des moments où l'air se refroidit, où le ciel s'obscurcit (les fameux saints de glace).

C'est le cas du projet d'extension de la « carrière de déchets inertes » par la société STB matériaux sur le territoire de Loffre.

Ce projet, nous nous y étions opposés en 2014, sous la conduite d'Alain BRUNEEL.

Eh bien, comme vous avez peut-être lu dans la presse régionale, nous nous y opposerons en 2019.

Je vous en tiendrai informé au fur et à mesure de la progression du dossier.



Votre Maire,
Denis MICHALAK

Comme l'a dit le député Alain BRUNEEL « nous, nous ne resterons pas... inertes »

Festilewarde en sol mineur

Une animation supplémentaire.

Le samedi 1^{er} juin, l'association Culture et Liberté propose une activité de bricolage.

De 14h00 à 17h00, elle propose aux enfants de « bricoler » des oiseaux et des cages à oiseaux à partir de matériel de récupération.

L'accès est libre et gratuit pour tous les enfants de 3 à 11 ans accompagnés d'un parent.

En bref : FESTILEWARDE EN JUIN, toutes ces informations sont détaillées dans la parution spéciale d'avril :

1^{er} juin

- expositions à la bibliothèque et à la salle des fêtes
- activité de bricolage, local culture et liberté
- visite guidée de l'église
- visite guidée du clos Saint-Rémi
- Polonia Douai à la salle des fêtes au profit de l'UNICEF

2 juin

- expositions à la bibliothèque et à la salle des fêtes
- concert de l'harmonie

16 juin

- marché paysan et conférence

Environnement

Monsieur le Préfet a signé un arrêté réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource dans le département du Nord.

Les particuliers et collectivités sont invités à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font.

L'utilisation de l'eau pour laver les voitures est interdite sauf en stations professionnelles. L'arrosage des pelouses, des espaces verts, des jardins d'agrément, des jardins potagers est interdit de 9 h à 19 h.

Le remplissage des piscines privées est interdit sauf si leur capacité est inférieure à 20 m3.



Propreté de la commune

Une commune aux trottoirs propres est forcément plus accueillante aux habitants et aux visiteurs.

L'effort déjà entrepris par chacun(e) doit être poursuivi jusqu'à disparition de tous les déchets indésirables sur la voie publique. C'est grâce à la bonne volonté de toutes et tous que cette bataille sera gagnée.



Encombrants

Votre avis nous intéresse !

La SIAVED organise le ramassage des encombrants à la demande (0 800 4000 59).

Vous avez utilisé ce service, votre avis nous intéresse quant à la qualité du service rendu.

Nous vous invitons, pour ce faire, à contacter l'accueil de la mairie.

Le SIAVED précise également que le brûlage des déchets verts est interdit par la loi et est punissable.

Vous pourrez trouver l'article complet sur le site de la ville.

Radar

Les élus se sont engagés à réfléchir depuis de nombreux mois à réduire la vitesse des véhicules dans certaines rues dont celle de la rue de Roucourt.

Les membres de la commission ont souhaité installer un radar dit pédagogique à l'entrée de la ville. Ce projet a vu le jour très récemment comme le montre la photo.

Cette démarche permettra de sensibiliser les automobilistes à respecter le 50 km à l'heure en entrant dans notre commune.



Accueil de loisirs sans hébergement

57 enfants ont participé au centre de loisirs du 8 au 12 avril 2019.

L'équipe des animateurs a contribué au succès des activités.

Cet été, le centre accueillera les enfants du 8 juillet au 2 août 2019.



Cette journée nationale du souvenir des martyrs et des héros de la déportation instaurée par la loi de 1954 permet de maintenir le souvenir historique de ce que furent les camps d'extermination nazis et de rendre hommage aux victimes.

Monsieur le député Alain Bruneel, Monsieur le maire Denis Michalak, les élus municipaux, Monsieur le président de la FNACA Jean-Claude Plutôt, les anciens combattants ont honoré de leur présence cette manifestation.

Dans la lettre lue par Monsieur Denis Michalak, maire, la Fédération des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes exprime aujourd'hui son inquiétude devant la montée des nationalismes et l'affichage de divisions internes dans une Europe dont la vocation se doit d'être facteur de paix, de solidarité et de prospérité pour les peuples qui la composent.

Les rescapés de cet enfer voulaient un monde plus fraternel, pacifique et solidaire. L'Europe doit demeurer un symbole de fraternité et de respect de la dignité humaine.



8 mai 1945



La pluie battante n'a pas découragé les participant(e)s à cette commémoration. Les élus municipaux, les enseignantes des écoles avec des élèves, les secouristes, les musiciens de l'harmonie municipale, les adhérents et les porte-drapeaux de la FNACA et de l'association du képi au casque, les président(e)s et membres d'associations lewardoises, des citoyens ont participé à cette commémoration qui a mis à l'honneur les Résistants qui ont combattu l'Allemagne nazie.

La lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées par Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire et la remise de gerbes aux deux monuments aux morts de la commune ont précédé les interventions de Monsieur Denis Michalak, maire et de Monsieur Alain Bruneel, député de la circonscription qui a honoré de sa présence cette cérémonie.

Madame Darrieussecq a exprimé dans son message la reconnaissance de la France aux soldats français et alliés, aux résistants, aux déportés et a souligné que la paix obtenue est notre héritage, notre raison de vivre ensemble en Europe.

Monsieur Denis Michalak a mis en valeur l'action de la résistance à travers ses réseaux. C'est 2 à 3 % de la population qui ont rendu à notre pays sa dignité alors que quelques semaines avant le débarquement du 6 juin 1944, 500 000 Français acclamaient encore Pétain devant la cathédrale de Paris.

Il ne faut plus que les génocides des Juifs, Tziganes, les assassinats des résistants, d'otages ... , les rafles, les camps de concentration, les 60 millions de morts ne redeviennent à l'avenir des sujets d'actualité.

Le nationalisme mène à la catastrophe. Le nationalisme nazi et les collaborateurs nationalistes en Europe sont là pour nous le rappeler.

Le 8 mai, ce fut la victoire de la vie pour faire reculer une idéologie de mort.

Monsieur le Maire a terminé son propos en citant Primo Lévi : « La conviction que la vie a un but est profondément ancrée dans chaque fibre de l'homme, elle tient à la nature humaine ».

Monsieur Alain Bruneel a souscrit pleinement aux propos de Monsieur Michalak.

Il a rappelé la nécessité du devoir de mémoire, a affirmé son rejet du nationalisme qui refuse l'autre, véhicule mépris et racisme.

La montée de l'extrême-droite en Europe est à l'opposé d'un avenir de paix en Europe comme l'histoire nous l'a montré.

Rappelons-nous que dans les années 30, la crise sociale a amené le nazisme. Or, aujourd'hui, nous sommes aussi en crise.

Il nous faut plus que jamais entretenir un monde de paix et non de haine.



Accession à la propriété

Une aide communautaire de la CCCO de 3000 ou 4500 € peut être attribuée en faveur des primo-accédants pour l'achat d'une propriété.

Cette aide est soumise à des critères précis que vous pouvez retrouver sur le site de la ville ou à la mairie.

Les revenus doivent être inférieurs aux plafonds de ressources du PTZ (prêt à taux zéro) ou du PSLA (prêt social location-accession).

Cartes grises

Les demandes de certificats d'immatriculations (cartes grises) ne sont plus reçues directement par les préfectures :

Les personnes souhaitant effectuer cette démarche ou les citoyens emménageant dans la commune et qui désirent procéder à un changement d'adresse sur leur carte grise disposent désormais de deux options :

- Soit sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), à l'adresse suivante :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/services/demande-immatriculation-chga>

- Soit auprès d'un garagiste certifié au Système d'immatriculation des véhicules (SIV). Pour consulter la liste des garages agréés de votre département, rendez-vous sur le site de la ville.

Le RAM : Relais d'Assistants Maternelles

Parents ou futurs parents le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est là pour vous aider.

En prenant contact avec le service vous obtiendrez la liste des « nounous » de votre commune ainsi que les démarches à accomplir lors d'une embauche (déclarations, contrat de travail, mensualisation, aides,...).



Le RAM propose également des ateliers d'éveil destinés à favoriser l'éveil et la socialisation des petits. Les enfants sont accompagnés de leur assistante maternelle.

Important : Le RAM recherche de nouveaux candidats pour les métiers d'assistant(e)s maternel(le)s ou gardien(ne)s à domicile particulièrement à Lewarde.

Pour tout contact : 07 89 34 77 27 ou 03 27 99 13 75

Bibliothèque pour tous

Le 4 avril dernier s'est tenue, à Lewarde, l'assemblée générale de l'association départementale Culture et Bibliothèque Pour Tous (CBPT) Nord Hainaut Cambrésis dont dépend la bibliothèque.

Madame Jeanne Marie DELMAIRE, adjointe au maire, y assistait ainsi que plusieurs élus des communes voisines. La secrétaire a présenté le rapport d'activité et la trésorière, le rapport financier. Dans le rapport moral, Madame Françoise BOGACZYNSKI, présidente, a mis l'accent sur le travail de plus en plus important et complexe demandé par la Fédération Nationale aux 61 bibliothécaires qui, rappelons-le, sont toutes bénévoles.

Bibliothèque de Lewarde :

permanences les mercredis de 14h à 16h et samedis de 9h30 à 11h30

Facebook : Bibliothèque pour Tous de Lewarde

Des nouveautés sont à votre disposition dont :

- L'envolée des Enges de Claire Krust
- Lucas de Franck Thilliez
- La cage dorée de Camilia Lackberg
- La vie secrète des écrivains de Guillaume Musso...



Les secouristes Lewardois

L'association a tenu son assemblée générale le samedi 20 avril. Messieurs Denis Michalak, maire et André Léger, adjoint ont assisté aux travaux.

La section de Lewarde est intégrée à l'UDIOM (unité départementale de l'Ordre de Malte). Elle fêtera ses 40 ans en 2020.

L'activité de la section est ample et variée.

En 2018, les secouristes ont tenu 91 postes de secours à des degrés d'implication divers. Ils ont formé 481 personnes à des gestes de secours à différents niveaux de compétences.

Depuis 2016, l'association participe à des maraudes médicales (2 secouristes accompagnés d'un médecin) pour prendre en charge des personnes en situation précaire à Lille.

Des secouristes ont été habilités à la formation de logisticien de sécurité civile.

Si le plan ORSEC est déclenché, l'association est dotée d'un matériel spécifique pour prendre en charge une trentaine de personnes en hébergement d'urgence.



Le bureau a été élu dont la présidente Elise Szymczak, le secrétaire Reinald Sanson, la trésorière Betty Savary. Monsieur Jérémie Chéron, président sortant, responsable départemental de l'Udiom59, entité qui regroupe les équipes de Lewarde, Lille et Coudekerque Branche a été félicité par ses pairs pour le travail accompli après ses nombreuses années de mandat.

USCL Football

Le mercredi 24 avril, le club a organisé une sympathique réception d'accueil en l'honneur d'un généreux sponsor.

Monsieur Delbasse, responsable d'une entreprise de carrosserie à Masny a remis un jeu de maillot à l'équipe fanion.

Monsieur Denis Michalak, maire et Monsieur André Léger, adjoint au maire ont représenté la municipalité à cette cérémonie et ont joint leurs remerciements à ceux du président Monsieur Patrick Jaspert.



Le vendredi 27 avril, l'assemblée générale de l'association a accueilli un public nombreux d'adhérents et d'élus municipaux.

Les rapports moral, d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.

La présidente Chantal Blas a indiqué la volonté du syndicat de mettre en valeur les attraits touristiques de la commune et a remercié les bénévoles qui se mobilisent pour les habitants. Elle a souligné l'aide appréciée de la municipalité qui octroie une subvention et aussi par la collaboration dynamique et efficace des services administratifs et techniques de la ville.

L'année 2018 restera marquée par l'exposition Warder. Celle-ci a été une réussite grâce à une conférence animée par Monsieur Jean-Marc Guénez, l'apport apprécié d'objets, de documents apportés par Madame Louissette Piétrusak et des habitants.

L'implication des adhérents a été importante. En rapport avec le contenu de l'exposition, 60 sets de table ont été confectionnés.

Madame Thérèse Barry et des militantes du syndicat d'initiative ont retracé par une scénette cette épopée « wardérienne ».

2018 a aussi été marquée par la programmation de deux voyages culturels : le premier à l'assemblée nationale et à Compiègne, le second à Saint-Valéry-sur-Somme et à l'abbaye de Valloires, l'organisation de la fête de la musique, la restauration du local du presbytère.

Monsieur Denis Michalak, maire et Madame Julie Sticker, adjointe à la vie associative ont félicité les membres du bureau et du conseil d'administration de la bonne tenue du syndicat d'initiative et les ont assurés d'être toujours à leur écoute.

Le bureau a été élu dont la présidente Madame Chantal Blas, la secrétaire Madame Marie-Claude Lermoyeux, le trésorier Monsieur Edouard Borkowski.



Le 20 juillet, le Syndicat d'Initiative organise une sortie en autocar à Ath et Lessines (Belgique).

Attention ! La carte d'identité, à jour, est indispensable.

A Ath, visite de la maison des géants

Dans un hôtel de maître de style Louis XV, vous ferez un voyage captivant à travers le monde de personnages gigantesques.

A Lessines, visite de l'hôpital Notre-Dame de la Rose.

Ce magnifique couvent-hôpital du moyen-âge est un lieu magnifique et hors du temps, aux mille facettes.

Participation pour les adhérents 37 €, non adhérents 42 €

Renseignements : M. Jean-Bernard Lévêque au 03 27 88 20 35 ou 06 87 44 55 94

Inscription au plus tard le 20 juin auprès de M. Edouard Borkowski 184 A rue Jules Guesde

Départ à 7 h 45 précises, retour à 19 h

Le 21 juin, la fête de la musique sera d'actualité.

A partir de 19h, un programme varié d'animations musicales vous sera proposé à l'église.

L'association vous invite à participer à l'atelier nommé les Zidéenautes, dans ses locaux situés place Elsa Triolet.

Qu'est-ce ? C'est un atelier citoyen où se rencontrent des gens de tous horizons.

Les participants utilisent sur place pour leur réflexion les moyens modernes de l'internet et de l'informatique ceci afin de réfléchir à l'exercice de leurs droits et devoirs de citoyen. C'est une manière active de participer au débat politique, culturel, artistique... dans la cité.

Les Zidéenautes sont partie intégrante des citoyens constituants qui souhaitent donner leur avis sans tabou sur la Constitution de la République, par exemple. Ils présenteront leur première vidéo lors d'un café citoyen, suivi d'un débat libre.

La date et le lieu seront affichés dans les lieux publics et les commerces. Une invitation par courriel sera envoyée aux personnes intéressées par la démarche. Si vous souhaitez recevoir une invitation, vous pouvez envoyer votre adresse électronique à cllewarde@orange.fr

Harmonie municipale

Erratum : l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 13 juin, à 19h, à la salle des fêtes Henri Martel.

Clos Saint Rémi



Le week-end des 30 et 31 mars, des membres de l'association du clos Saint-Rémi se sont rendus à Hattstatt en Alsace en voyage d'étude.

Ils ont été reçus par François et Jean-François Otter propriétaires d'un domaine viticole. Il y a 20 ans, ces personnes ont été de bon conseil et ont aidé à la plantation de la vigne.

Ces deux bienfaiteurs ont été intronisés chevaliers, membres de la confrérie.

Pour plus de détails, découvrez l'article du journal l'Alsace sur le site de la ville.

Les secrets d'Eole

Le troisième livre de Claire Krust est paru. Il connaîtra, n'en doutons pas le succès des deux précédents. Avec *Les Secrets d'Eole*, Claire Krust conclut sa fresque de fantasy humaniste débutée avec *L'Envolée des Enges*.

Elle a fait le choix de mettre en avant des personnages d'une grande humanité, avec des forces, des faiblesses. Des personnages dans lesquels nous pouvons tous nous retrouver et dont les tiraillements, les questionnements font écho à ce que nous vivons tous les jours.

Deux liens pour découvrir cette œuvre :

- <https://www.editions-actusf.fr/a/claire-krust/les-secrets-d-eole>
- <https://www.actusf.com/detail-d-un-article/les-secrets-deole-de-claire-krust-le-mot-des-%C3%A9ditions-actusf>

